

2 Politique

10e session du Conseil exécutif du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS)

Le parti souhaite participer aux législatives "transparentes"



Le président du PDS, Séraphin Ndaot Rembogo ouvrant les travaux.



Une vue des membres des délégations du PDS venues des quatre coins du pays.

SM

Libreville/Gabon

Cette volonté du parti politique présidé par Séraphin Ndaot Rembogo, compte parmi les résolutions finales ayant sanctionné ses assises tenues le week-end dernier à Libreville.

LE Parti pour le développement et la solidarité sociale

(PDS) a tenu, le week-end dernier, à l'hôtel Boulevard de Libreville, la 10e session de son Conseil exécutif. Des assises ouvertes par le président de ladite formation politique, Séraphin Ndaot Rembogo, en présence de plusieurs délégations venues de tout le pays. Au nombre des décisions ayant sanctionné ce conclave de l'instance en charge de faire le bilan périodique des activités du PDS, on note, entre autres, la volonté et la disponibi-

lité du PDS, à prendre part aux prochaines élections législatives, tout en espérant que celles-ci s'organiseront dans une transparence totale et un climat apaisé. De ce fait, le parti a tenu à saluer, d'ores et déjà, la mise en place du Centre gabonais des élections (CGE) dont la création répond à cette préoccupation majeure. Le parti a donné également mandat à son président d'engager une concertation avec toutes les forma-

tions politiques aptes à participer à ce qu'il a appelé "l'effort de construction d'un Gabon fort et prospère", conforme aux intérêts du pays, en vue d'atteindre des objectifs communs. De même, Me Ndaot a été encouragé par les siens, à "intensifier son implication dans cette œuvre de construction basée sur le compromis dynamique" auquel le peuple, disent-ils, est suspendu et dont il attend les résultats. En attendant, le conseil

exécutif n'a pas manqué de dénoncer avec énergie, "toute action tendant à distraire le Gabonais pour l'éloigner de sa véritable destinée qui se décline en terme de prospérité partagée". Il faut noter, entre temps, que cette 10e session du Conseil exécutif du PDS a été l'occasion pour Me Ndaot et les siens d'examiner un certain nombre de situations qui, selon le président du PDS, auraient pu paraître ambiguës aux

yeux de nombre de ses militants. Aussi devaient-ils mettre à profit cette rencontre pour réorganiser leurs structures hautes et se fixer le périmètre dans lequel le parti devrait évoluer. Non sans décortiquer certains textes destinés à régir l'action des partis politiques. Car, le PDS qui se réclame toujours de l'opposition "responsable", n'entend pas rester en marge du débat sur la construction du Gabon.

Sommet des chefs d'État sur le Bassin du Congo/Entretien avec le ministre de la Pêche, de la Mer et de la Sécurité maritime, chargé du Climat

Guy Rossatanga-Rignault : "Quoiqu'on dise, en la matière, le Gabon est un modèle"

Propos recueillis par : J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Le membre du gouvernement, dans ce bref entretien, revient sur les enjeux de la rencontre de Brazzaville et le leadership du Gabon sur les questions de dérèglement climatique.

l'union. Monsieur le ministre, vous avez pris part aux préparatifs du sommet des chefs d'État sur le Bassin du Congo où le Gabon a été élu à la vice-présidence de la Conférence des ministres. Quel était l'objet de cette rencontre ?

Guy Rossatanga-Rignault : Il s'agissait principalement d'œuvrer à l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo. Rappelons qu'en marge de la COP 22 à Marrakech, et sur initiative du Roi du Maroc, un sommet de chefs d'État africains s'était tenu et avait abouti à la Déclaration de Marrakech créant trois commissions géographiques dédiées à l'action climatique : Sahel, Bassin du Congo et États Insulaires.

En janvier 2017, l'Union africaine a entériné le principe de cette création lors de son sommet ordinaire. La Commission du Bassin du Congo, qui est notre région écologique, gagnait ensuite à être formellement instituée. C'était l'objet principal de cette conférence.

Il convient de préciser que le Bassin du Congo, en tant que région écologique africaine, ne s'entend pas des pays du bassin hydrographique stricto sensu du fleuve Congo. Il s'agit du bassin du Congo étendu aux bassins voisins, à l'image de celui de l'Ogooué. Cette région "climatique", qui va de l'océan Atlantique à l'océan Indien, se caractérise par la présence de fleuves, lacs, et surtout de forêts. Car, les forêts et les océans sont les principaux puits de carbone, en ce sens qu'ils stockent les gaz à effet de serre responsables du réchauffement de la planète. Si nos forêts n'existaient plus, le réchauffement serait encore plus problématique pour la planète. A cet égard, on rappellera que le Bassin du Congo "climatique" est la deuxième région de ce type après celui de l'Amazonie.

L'opérationnalisation, c'est aussi la question du financement. Sur ce deuxième point, il est important d'être pragmatique et efficace, en évitant les budgets chimériques en même temps que la constitution de structures inutilement budgétivores pour pouvoir convaincre les éventuels contributeurs.

Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, Coordonnateur du Comité des chefs d'État et de gouvernements (CAHOSCC), a réitéré l'engagement de notre pays et du continent dans la lutte contre le dérèglement climatique. Quels sont les mécanismes mis en place pour



Le ministre gabonais de la Pêche, Guy Rossatanga Rignault (2e à partir de la G), au sortir des préparatifs du sommet des chefs d'État.

que l'Afrique ait véritablement son mot à dire sur la scène internationale ?

La question ne se pose pas exactement de cette façon sur la scène internationale. L'Afrique s'exprime et fixe ses priorités en matière climatique. Il lui revient de convaincre les autres de la pertinence de ses positions et propositions. Et, vous l'avez rappelé, c'est le Président de la République Gabonaise qui assure ce statut de porte-voix de l'Afrique en sa qualité de Coordonnateur du CAHOSCC L'Accord de Paris sur la Climat a prévu un certain nombre de mécanismes tant en matière d'adaptation que d'atténuation. Il reste à œuvrer au cours des pro-

chaines COP à rendre effectifs tous ces mécanismes.

Le chef de l'État a un leadership reconnu sur ces questions, comment le Gabon entend-il faire adhérer l'ensemble des pays du continent africain à sa vision sur la nécessité d'apporter des moyens autant financiers qu'humains à cette problématique d'importance ?

La meilleure façon de convaincre est de donner l'exemple. Et dans cette matière, l'engagement du Président Ali Bongo Ondimba ne fait pas de doute. Quoiqu'on dise, en la matière, le Gabon est un modèle.